

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 70 (1941)

Heft: 14

Rubrik: Exercices de comptabilité pour les cours complémentaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exercices de comptabilité pour les cours complémentaires

Quittances et reçus

1. Donnez reçu à M. Léon Brasey, cultivateur à Font, pour un acompte versé sur une somme qu'il vous doit.
2. Donnez reçu pour gage, traitement reçu, le prix d'une pension, un versement pour abonnement à l'eau, etc.
3. Donnez quittance pour paiement de location d'un appartement, pour une livraison de fruits, de combustibles, pour paiement du solde d'une dette avec intérêts courus, etc.
4. Rédigez une quittance double ou réciproque.

Exemple : Les soussignés certifient, par la présente, avoir liquidé, ce jour, toutes leurs réclamations réciproques, de telle sorte que l'un et l'autre se déclarent entièrement libérés à ce jour.

Romont, le .. 1941.

E. Rossier, *entrepreneur*.

J. Clerc, *agriculteur*.

Remarque. — La quittance est un écrit par lequel on constate la remise d'une somme. Elle est donnée pour le solde d'un compte ou le paiement de la dette entière (être libéré, être quitte).

Le reçu est une quittance qui constate le paiement d'une partie de la somme.

Formulaires postaux

Envoyez par mandat postal 146 fr. 50 au forgeron d'un village voisin. Réglez le paiement d'une facture pour des tissus par un mandat postal adressé au magasin « La belle Jardinière », à Fribourg. Payez la somme de 52 fr. 30 par mandat postal à M. Duc, Antoine, pépiniériste à Forel, pour des plants d'arbres fruitiers à vous livrés. Payez votre dentiste au moyen d'un chèque postal. Réglez le paiement d'une facture en faveur de M. G. Bise, Ameublements, à Fribourg. Envoyez 320 fr. à la firme « Electro Lux A. G. », Zurich, compte de ch. VIII 7082, en paiement d'un aspirateur.

Vous avez une dette à la Banque hypothécaire de Fribourg. L'intérêt et l'amortissement se montent à 364 fr. 65. Acquittez-vous de votre obligation en envoyant la dite somme, compte de chèques IIa 100.

Remarques. — Bien distinguer les trois parties des formulaires : le coupon, la quittance et la partie centrale restant à la poste. Se procurer des mandats et chèques auprès du bureau postal et les barrer d'un trait à l'encre rouge pour ces exercices. Les coller dans le cahier de l'élève.

Télégrammes

Votre frère est mobilisé ; priez-le de rentrer immédiatement, votre mère étant gravement malade.

M. Arthur Berset, à Autigny, votre ami d'enfance se marie demain. Envoyez-lui un télégramme de félicitations et bons vœux.

M. l'abbé X célébrera dimanche prochain sa première Messe solennelle à Promasens. Associez-vous à son bonheur par un télégramme.

Remarque. — Exiger un sens clair et complet avec le moins de mots. Calculez le prix de revient du télégramme selon le tarif en vigueur : jusqu'à 15 mots pour 1 fr. ; 5 cent. par mot en plus. Les mots composant l'adresse sont à compter aussi.

Devis pour un meuble

Un client a demandé à votre patron de lui établir un devis concernant un pupitre-bureau en bois de chêne avec 5 tiroirs, dont 2 fermant à clé, 1 casier avec porte et clé.

Votre patron vous charge de l'établir vous-même selon indications ci-après :

Marchandises. — Bois employé 84 fr. Serrures, poignées, charnières, etc., 12 fr. Toile cirée, 10 fr.

Main-d'œuvre. — Débitage, façon, 60 heures à 1 fr. 40. Huit heures de machines à 4 fr.

Livraison et pose. — 2 heures à 1 fr. 40.

Frais généraux. — 62 h. à 0 fr. 38.

Bénéfice. — 17,5 % sur prix de revient.

Impôt sur le chiffre d'affaires. — 2 % ¹.

Prix de vente. — 297 fr. 65.

Devis pour réparations

Voulant faire quelques réparations à vos bâtiments, votre père a demandé un devis à l'entrepreneur Grandgirard, à Cugy. Celui-ci explique que ces réparations comportent :

1. Remplacement de la face nord de la grange, soit le pignon au-dessus du mur, en forme de trapèze mesurant 4,5 m. à la petite base, 7,3 m. à la grande et 4,2 m. de hauteur, le tout en planches rabotées d'un côté avec couvre-joints, à raison de 6 fr. 50 le m² pour fournitures, main-d'œuvre et vernissage compris.

2. Idem, d'une poutre soit baguette au-dessus du mur, 7,3 m. de long sur 15/18 cm. à 2 fr. 10 le mètre courant.

3. Fourniture et pose d'une fenêtre 110 fr.

4. Réparation de la porte de la grange, 8 heures d'ouvrier à 1 fr. 40 l'heure.

5. Remplacement de 11 paires de volets, rendus ferrés et vernis. Ils mesurent chacun 1,4 m. de long sur 0,4 m. de large et se payent 18 fr. 50 le m².

6. Idem de la porte d'entrée en chêne, à raison de 57 fr. le m². Elle mesure 2,4 m. de haut et 1,25 de large.

7. Il faut ajouter le 8 % de ce qui précède pour imprévus et divers.

a) Selon ces indications, faites le devis. Quand le travail sera terminé, votre père payera combien comptant, si l'entrepreneur fait un escompte de 2 ½ % ?

b) L'impôt sur le chiffre d'affaires s'élève à 2 %.

(Réponse : 748 fr. 10.)

¹ Expliquer le nouvel impôt fédéral.

Mon compte de caisse pour octobre 1941

Octobre :	1. En caisse.	Fr. 54.60
	2. Payé pour réparation de souliers.	» 4.80
	4. Payé pour abonnement du journal	» 6.50
	5. Reçu ma paie	» 92.50
	8. Payé pour assurance	» 5.45
	10. Payé pour pension et logis.	» 38.90
	12. Reçu bonne-main	» 1.25
	13. Payé pour salopettes	» 3.50
	15. Envoyé à ma mère	» 25.—
	16. Payé pour lessive	» 8.50
	18. Versé au carnet d'épargne.	» 30.—
	20. Payé pour réparation de vélo	» 3.85
	20. Reçu ma paie	» 94.—
	22. Payé assurance-maladie	» 3.50
	24. Payé pour un livre	» 7.60
	25. Payé pour pension et logis.	» 39.80
	27. Payé pour voyage.	» 5.40
	29. Payé pour papier à lettres	» 2.75
	30. Payé pour réparation à ma montre.	» 2.40

Etablir le compte et porter le solde à nouveau (54 fr. 40).

N.-B. — Profiter de cet exercice pour étudier le « Report ».

Compte d'une course au Rütli (2 jours)

André Bernet a été chargé par ses camarades de « l'Essor », pour remplir les fonctions de caissier à l'occasion d'une course au berceau de la Confédération. 25 jeunes gens se sont inscrits.

- Juin :
- 12. Encaissé la finance de participation de 13 jeunes gens : 26 fr. par personne.
 - 14. Reçu subvention communale : 2 fr. par participant.
 - 15. Encaissé le solde de finance de participation de 12 jeunes gens : 26 fr. par personne.
 - 24. Achat de vivres et produits divers : 38 fr. 20.
 - 25. Prix du billet collectif : 24 à 13 fr. 50 et un billet gratuit.
 - 26. Décompte N° 1 pour souper, chambre, déjeuner : 25 à 4 fr. 80.
Bonne-main : 10 %.
 - 27. Décompte N° 2 pour souper, chambre, déjeuner : 25 à 4 fr. 90.
Bonne-main : 10 %.
 - 27. Repas du soir : 25 à 1 fr. 80 ; bonne-main : 10 %.
 - 27. Frais de téléphone : 1 fr. 70.
Frais de port : 2 fr. 40.
 - 28. Vendu deux boîtes de conserves à 1 fr. 90 pièce.
 - 28. Rendu à chaque participant ? (0 fr. 85.)

Travaux complémentaires

- a) Etablir un projet d'horaire, apprendre à consulter un horaire ;
- b) Etablir la quittance pour la subvention de la commune.
- c) Etablir le décompte N° 2.

Compte de l'ouvrier Joseph Surchat au service de M. Julien Crausaz pour décembre

Je suis engagé dans l'atelier Crausaz avec un salaire mensuel de 300 fr.

- Décembre :
2. Mon patron me vend deux moules de bois à 31 fr. le stère. Le transport fait par M. Crausaz coûte 10 fr.
 3. Je travaille pendant 2 h. supplémentaires à 2 fr. 50.
 6. Je vends à mon patron volaille et œufs pour 18 fr.
 12. Mon maître paye pour moi une tranche d'impôt 25 fr. 60.
 16. Je reçois un acompte de quinzaine de 50 fr.
 18. Mon patron me gratifie de 5 fr. pour service rendu à sa famille ¹. Cette somme est payée le jour-même.
 20. Il me procure un complet de travail de 20 fr.
 23. J'achète à mon patron des marchandises pour 15 fr.
 25. Après mon travail d'atelier, je façonne du bois pour lui, évalué à 14 fr.
 28. Mon patron paye ma cotisation syndicale 4 fr. 40.
 31. Il me règle le solde de mon compte, soit combien ?
(Réponse : 26 fr.)

Remarque : Faire le compte de l'ouvrier par le patron puis celui du patron par l'ouvrier.

Comptabilité du menuisier Joseph Perrin pour l'année 1941

1. Capital d'exploitation :

	1 ^{er} janvier	31 déc.
a) Atelier, taxé.	Fr. 3000	2900
b) Outillage, machines	» 3500	3300
c) Marchandises manufacturées.	» 1200	1600
d) Réserves de bois.	» 800	900

2. Capital de roulement :

a) Argent en caisse.	Fr. 300	450
b) Dépôt d'épargne.	» 2500	2600

3. Débiteurs :

a) Divers débiteurs.	Fr. 1250	1300
------------------------------	----------	------

Passif :

1. Dette hypothécaire auprès de la Caisse Raiffeisen . .	Fr. 3150	3100
2. Créanciers divers	» 2460	2300

Déterminez : a) Fortune au 1^{er} janvier.

b) Fortune au 31 décembre.

c) L'augmentation ou la diminution de l'exercice (augmentation : 710 fr.).

¹ Le compte ci-dessus étant un compte de « relations » et non un compte de caisse, la gratification n'est pas à porter en compte. On peut aussi inscrire 5 fr. dans les deux colonnes.

Compte de ma porcherie durant une année

Inventaire :

	1 ^{er} février 1940.	1 ^{er} février 1941.
Le bâtiment	Fr. 2000	amortissement 10 %
1 truie portante	» 250	Fr. 280
5 porcs à l'engrais	» 480 (6 porcs)	» 540

Passif :

Une dette sur la porcherie.	Fr. 800	Fr. 700
-------------------------------------	---------	---------

Deux retraites dans le corps enseignant

Révérende Sœur Gabrielle Iten, à Farvagny

Originaire du canton de Zoug, S^r Gabrielle, après sa formation religieuse et pédagogique à Menzingen, quitta, dès sa jeunesse, la riante contrée natale que baignent les eaux calmes et transparentes d'un lac inoubliable pour venir, à Farvagny, pratiquer l'enseignement à l'ombre de l'imposante église gothique, à proximité de l'ancien château préfectoral, au sein d'une population laborieuse et fidèle à ses traditions. Pendant plus d'un quart de siècle, elle se dévoua courageusement à l'accomplissement des multiples obligations de sa charge. A l'école, sa préoccupation constante fut de donner à ses élèves une éducation foncièrement chrétienne. Dans un monde agité par un continuel esprit d'évolution, elle sut garder une âme sereine, tout imprégnée de cette *Gründlichkeit* propre à nos confédérés des cantons primitifs et si précieuse en matière d'éducation. Elle se rendait compte que les principes générateurs de vie sérieuse sont inopérants s'ils restent superficiels ; aussi s'efforçait-elle d'en pénétrer la jeunesse au point de les amener à faire partie intégrante de la personnalité humaine. Son enseignement donné avec clarté et méthode fut des plus profitables. Bien que l'allemand fût sa langue maternelle, S^r Gabrielle maniait la langue française avec maîtrise et sans le moindre accent étranger. L'ordre, la propreté, le bon goût régnaient dans sa classe. Il est agréable de se rappeler, entre autres, la belle tenue des cahiers de ses élèves. Ecriture, style, orthographe, tout était soigné. Une fleur ou un ornement colorié, un petit cadre original et bien dessiné favorisaient l'éclosion du goût et d'un peu de grâce juvénile. Petits détails mais combien évocateurs ! Savoir travailler, c'est bien ; mais travailler avec la recherche du fini, de l'achevé, du plaisant, c'est encore mieux.

Une carrière bien remplie ne s'écoule pas sans peines et sans fatigues physiques. Ce fut le cas pour S^r Gabrielle. Sa santé laissant à désirer, elle dut, avec de profonds regrets, se séparer de ses élèves pour aller demander au doux soleil de Brione, sur Locarno, le rétablissement des forces perdues. Un séjour prolongé dans ce merveilleux panorama tessinois produira, espérons-le, les effets espérés. La contemplation journalière du *Verbano* majestueux et lumineux qui, par delà les Iles Borromées, s'étend vers Arona et la plaine lombarde est bien faite pour remettre de la joie dans le cœur et du soleil dans la vie. Mais les camélias et les magnolias ne sauraient faire oublier les géraniums éclatants qui fleurissent les fenêtres de Farvagny ni les élégants palmiers de Locarno, les robustes sapins du Gibloux. Le soir, lorsque les campaniles épars sur la colline, parmi les pergolas et les châtaigniers dominant Madona del Sasso, ramènent, à l'*Angélus*, les pensées des chrétiens vers la Vierge, S^r Gabrielle doit inévitablement laisser envoler son esprit vers le lointain village agréable et propre qu'elle a quitté momentanément. Là